

Madame la Directrice Générale,

Alors que l'Opération Interministérielle Vacances 2019 va s'achever dans moins d'un mois, les agents des 50 départements qui ont œuvré durant tout l'été à cette tâche saisonnière ont eu la désagréable surprise de constater, au travers de la note relative à l'indemnité spéciale OIV, que seuls 35 « heureux » départements pourraient en bénéficier.

Cette note, prise sans aucune concertation, a modifié rétroactivement et substantiellement les règles habituelles puisque seuls 35 départements pourraient bénéficier d'une compensation alors que la fiche TN OIV (TN 20 LA) prévoit que « l'opération se déploiera dans 50 départements du territoire métropolitain considérés comme étant les plus touristiques ».

Ainsi, les agents des 15 autres départements « volontaires » n'auraient droit à aucune contrepartie. De quoi refroidir bien des bonnes volontés pour 2020 !

En outre cette prime serait réservée aux seuls enquêteurs, comme si l'activité sédentaire était négligeable, notamment en matière de contentieux. Ce travail est pourtant indispensable dans l'activité de terrain : ne parle-t-on pas pour les activités supports d'appui à l'enquête ?

De plus, la nature de la compensation a également été modifiée en étant désormais limitée au seul paiement d'une indemnité.

Tout a donc été bouleversé unilatéralement et ce une fois le pic d'activité de l'OIV dépassé (note du 14 août). Cette décision, totalement injuste, change les règles en cours de route. C'est pourquoi SOLIDAIRES CCRF & SCL vous demande d'accorder le bénéfice de l'indemnité spéciale, sous ses formes habituelles, à l'ensemble des collègues des 50 départements qui ont participé à l'OIV.

SOLIDAIRES CCRF & SCL exige également que toute note modifiant les règles en vigueur soit préalablement soumise aux représentants des personnels.

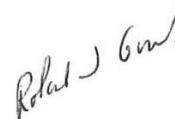
L'expression « dialogue social » doit recouvrir un sens dépassant le simple formalisme, en donnant aux agents l'accès aux informations les concernant au premier chef, et en leur laissant la possibilité de faire entendre leurs arguments.

Veillez croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de nos sincères salutations.

Les Co-Secrétaires Généraux de Solidaires CCRF & SCL



Emmanuel Paillusson



Roland Girerd